



Vente maison principale - plus value

Par **Titou0425**, le **08/03/2012** à **14:02**

Bonjour,

Nous avons pour objectif de vendre notre maison de village 150 000 € dans le but d'acheter une villa de plain pied.

comment va se passer la plus value sur la vente de celle ci ?

en vous remerciant de vos réponses...

Cordialement

Par **amajuris**, le **08/03/2012** à **16:59**

bjr,

s'il s'agit de votre résidence principale, il n'y a pas de plus value;

cdt

Par **francis050350**, le **17/03/2012** à **16:52**

Bonjour ,

Bien sur exo si résidence principale , sinon taxation sauf si vous êtes locataire de votre résidence principale . Si vous êtes taxable c'est le notaire qui fait les calculs .

Ne pas oublier de lui donner toutes les factures de travaux depuis l'origine .